

Me Emmanuel FERRAS – Notaire à GEAUNE (40320)

dossier :

RENSEIGNEMENTS D'ETAT CIVIL

Si vous êtes marié, lié par un PACS, veuf ou divorcé, indiquez également ci-dessous l'état civil du conjoint, du partenaire ou de l'ex-conjoint (merci de joindre une copie de votre livret de famille)

☐ **MONSIEUR**, ☐ **MADAME**, ☐ **MADEMOISELLE** ⁽¹⁾

Nom :

Premier prénom :

Autres prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité :

Profession :

Domicile :

Téléphone domicile : Portable :

Téléphone bureau : Mail :

Situation : ☐ **CELIBATAIRE** ☐ **MARIE(E)** ☐ **PACS** ☐ **VEUF(VE)** ☐ **DIVORCE(E)** ⁽¹⁾

Titulaire d'une carte d'invalidité : NON OUI

☐ **MONSIEUR**, ☐ **MADAME**, ☐ **MADEMOISELLE** ⁽¹⁾

Nom (nom de naissance) :

Premier prénom :

Autres prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité :

Profession :

Domicile :

Téléphone domicile : Portable :

Téléphone bureau : Mail :

Situation : ☐ **CELIBATAIRE** ☐ **MARIE(E)** ☐ **PACS** ☐ **VEUF(VE)** ☐ **DIVORCE(E)** ⁽¹⁾

Titulaire d'une carte d'invalidité : ☐ **NON** ☐ **OUI**

Mariage

Date de mariage : Lieu de mariage :

Contrat de mariage (merci de joindre une photocopie du contrat)

Nom du notaire rédacteur :

Adresse du notaire :

Date du contrat :

Régime adopté :

Si divorce ☐ **ou changement de régime matrimonial** ☐ ⁽¹⁾

Date du jugement ou de l'arrêt d'appel :

Tribunal : Date d'assignation :

P.A.C.S. : Date : Lieu :

Adresse du centre des impôts ou vous souscrivez votre déclaration annuelle de revenus :

.....

.....

POUR LES ETRANGERS, MERCI DE JOINDRE UNE PHOTOCOPIE de toute pièce justificative de nationalité (carte de séjour recto/verso, passeport, etc) POUR LES PERSONNES DEVENUES FRANCAISES, MERCI DE JOINDRE une copie du décret de naturalisation ou toute autre pièce justificative. SI VOUS ETES COMMERCEANT, MERCI DE JOINDRE UN JUSTIFICATIF DE VOTRE IMMATRICULATION AU R.C.S.

Protection des données personnelles - Vos données personnelles font l'objet d'un traitement par l'Office Notarial, ci-après « Responsable de traitement », pour l'accomplissement des activités notariales, conformément à l'ordonnance n°45-2590 du 2 novembre 1945. La collecte de ces données est indispensable afin de mener à bien l'accomplissement de l'acte. Pour la réalisation de la finalité précitée, vos données sont susceptibles d'être transférées notamment aux destinataires suivants : les Offices notariaux participant à l'acte, les établissements financiers concernés, le Conseil supérieur du notariat ou son délégataire, les organismes publics (état-civil, publicité foncière, urbanisme et autres) ou privés (géomètre, syndic et autres). Les données vous concernant sont conservées 30 ans à compter de la réalisation de l'ensemble des formalités. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, vous pouvez accéder aux données vous concernant directement auprès du délégué à la protection des données de l'office notarial à l'adresse suivante : cil@notaires.fr. Le cas échéant, vous pouvez également demander la rectification ou l'effacement des données vous concernant, obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous y opposer pour motif légitime, hormis les cas où la réglementation ne permet pas l'exercice de ces droits.

⁽¹⁾ cocher la case correspondante